



## Voiture en france avec domicile fiscal à l'étranger

Par **Tinaju**, le **23/07/2008** à **15:25**

Bonjour,

Voici ma situation :

Nous partons vivre en Grèce et nous ne conservons pas de domicile fiscal en France.

Mais nous laissons une voiture à un ami qui a comme mission de la faire rouler de temps en temps, et nous la récupérerons lors de nos séjours en France.

Ma question est : Comment dois-je faire pour la carte grise ? En sachant que l'on doit déclarer son changement d'adresse rapidement à la préfecture, mais que je n'aurais plus d'adresse en France, et que ma voiture y reste quand même.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Tinaju**, le **25/07/2008** à **10:13**

Alors, personne ne connaît la réponse ???